



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 6 novembre 2023

Présents

Rémi FOUCHAULT (président)
Stéphane GROBÉTY (vice-président)
Jean-Luc BAUR
Christian BOVIER
Laurent CATTIN
Maxime DETHURENS
Marie DUCRET GAUTHEY
Catherine LACHAT
Laurent ZIMMERMANN

Exécutif

Hubert DETHURENS (maire)
Thierry ARN (adjoint)
Jean-Pierre GANTNER (adjoint)

Excusées

Samantha BAVAUD BOCION
Andreea CAPITANESCU BENETTI

Secrétaires

Nadia DUPRAZ (Procès-verbal)
Catherine KOUMROUYAN

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023
2. Présentation du budget 2024
3. Construction du séparatif communal : suivi
4. Nomination des membres du Bureau de vote 2024
5. Communications de l'exécutif
6. Divers
7. Questions du public

Le président ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers/ères pour leur présence. Il excuse l'absence de Samantha Bavaud Bocion et Andreea Capitanescu Benetti, malades.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023

Après une modification demandée par Marie Ducret Gauthey concernant l'une de ses interventions, le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité des présents, avec remerciements à son auteure.



2. Présentation du budget 2024

Le président passe la parole à Catherine Koumrouyan qui présente le budget d'investissements, le tableau des amortissements et le budget de fonctionnement pour 2024. Elle commente les principales modifications apportées, notamment celles relatives aux nouvelles dispositions concernant le financement des courses et camps scolaires, dont les forfaits à prendre en charge par les communes ont été communiqués par le canton. Ce dossier comporte encore quelques zones d'ombre qui doivent être clarifiées par un groupe de travail entre le DIP et l'ACG.

La secrétaire-comptable avise également que l'exécutif a décidé de retirer la commune du dispositif CapEmploi. Hubert Dethurens explique que cette structure intercommunale soutient des jeunes en rupture de formation depuis 2011. Les statistiques démontrent que très peu de jeunes de notre commune en ont bénéficié et le maire estime que le Canton propose suffisamment d'autres instances pour aider les jeunes. Hubert Dethurens reproche aux communes partenaires de ne pas être plus attentives à ce qui est réellement réalisé dans la structure et d'accepter les budgets proposés, en hausse quasi chaque année, sans discuter. Thierry Arn rappelle que le BUPP a une mission similaire. Il ajoute que, si un audit de CapEmploi démontre que les subventions versées sont dépensées à bon escient, la porte n'est pas complètement fermée. Stéphane Grobéty demande s'il ne serait pas possible d'attribuer cette subvention à un autre organisme. Hubert Dethurens estime qu'il convient d'attendre les conclusions de l'audit.

Concernant l'augmentation du budget pour l'entretien des routes, Hubert Dethurens signale que notamment la route du Coteau, le chemin des Breux et les places de parking le long de l'avenue de Cavoitane doivent être entretenus, des trous bouchés, etc. La route de Forestal devra faire l'objet de réparations lorsque les gravières seront fermées dans quelques années.

Stéphane Grobéty souhaite savoir quel est le montant reçu par la commune pour les charges sur bornes pour véhicules électriques. Catherine Koumrouyan lui répond que les montants seront connus en fin d'année, il s'agit toutefois de petites sommes.

Les conseillers n'ayant plus de questions, le président remercie la secrétaire-comptable pour sa présentation.

Catherine Koumrouyan précise qu'elle reste à disposition pour présenter le détail de chaque compte.

3. Construction du séparatif communal : suivi

Hubert Dethurens signale que l'exécutif, après avoir rencontré un représentant des SIG pour l'éclairage public, a pris la décision de ne garder que 4 mâts d'éclairage de 4 mètres au lieu des 9 proposés, sur la partie haute de la route de la Maison-Forte.



Les fortes pluies ont retardé quelque peu le chantier qui progresse tout de même à satisfaction. Les parkings de la mairie sont fermés dès cette semaine. Le maire ajoute que les travaux devraient être terminés le 15 décembre et la route rendue avec un revêtement provisoire pour permettre aux villageois de circuler à nouveau sur la rue de la Maison-Forte durant les fêtes. Pour répondre à Rémi Fouchault, Catherine Koumrouyan précise que le bus restera à l'extérieur du village. Hubert Dethurens relate qu'il a entendu parler d'une pétition demandant de conserver cette ligne en dehors du village et encourage les membres du conseil à en discuter avec les habitants pour connaître leur avis.

Stéphane Grobéty souhaite savoir si les éclairages ont finalement été changés comme demandé. Catherine Koumrouyan lui répond que les modifications prévues seront effectuées lorsque les luminaires de la rue de la Maison-Forte seront changés.

Marie Ducret Gauthey demande ce qu'il en est de la fibre optique. Hubert Dethurens lui répond que pour l'instant, Swisscom installe uniquement le tube, mais pas la fibre.

4. Nomination du bureau de vote 2024

Le président informe que les membres actuels se représentent, soit :

- Pascal Koumrouyan, président
- Betty Aldi, suppléante du président
- Elsbeth Romer, vice-présidente
- Connie Fogler, suppléante de la vice-présidente

Le conseil municipal exprime ses vifs remerciements à ces personnes et approuve leur nomination par une salve d'applaudissements.

Rémi Fouchault informe que les membres ci-dessus se présentent pour leur dernière année, après 10 ans de bons et loyaux services. Il encourage les conseillers à en parler autour d'eux afin de trouver de nouveaux candidats. Thierry Arn demande si faute de candidats ce rôle reviendrait aux conseillers municipaux. Catherine Koumrouyan va se renseigner.

5. Communications de l'exécutif

- ❖ *Route du Coteau:* le maire avise que l'enquête publique de règlementation du trafic pour supprimer 2 places de parking sur la route du Coteau et ainsi prolonger la bande pour les piétons est ouverte. Toutes les personnes intéressées peuvent faire part de leurs remarques d'ici au 3 décembre. Hubert Dethurens ajoute qu'il s'attendait à recevoir une pétition, qui n'est pas arrivée.



- ❖ *Tour de Romandie* : Thierry Arn annonce que Tour de Romandie passera par Laconnex le 28 avril 2024 et que de 12 à 16h, la commune sera enclavée par le parcours. Il sera donc très compliqué d'entrer ou sortir de la commune en voiture, mais les secours pourront évidemment toujours passer. Thierry Arn ajoute que des hélicoptères filmeront le parcours des cyclistes ainsi que les paysages et propose d'en profiter pour mettre en avant notre village. Il est à disposition pour toute suggestion. Catherine Koumrouyan précise qu'une communication sera faite aux habitants par tout-ménage.

- ❖ *Séance des magistrats de la Champagne* : Thierry Arn rapporte que lors de cette séance 3 points importants ont été abordés :
 - **Police de proximité** : un projet de transfert de charges aux communes, prévoyant notamment les 2 points suivants :
 - obligation pour l'ensemble des communes d'exercer cette compétence,
 - aucun transfert de personnel ne doit être envisagé de l'Etat vers les Communes,doit faire l'objet d'un vote lors d'une prochaine séance de l'ACG. Il semble que la majorité des grandes communes vont l'accepter. C'est toutefois un problème pour les petites communes, comme Laconnex, qui n'ont pas besoin de police municipale et vont devoir contribuer aux frais de cette structure dont les coûts ne sont pas encore connus. Hubert Dethurens lit un mail du maire de Russin, très inquiet à ce sujet, ainsi que la réponse de Laconnex qu'il compte envoyer à toutes les communes. Hubert Dethurens estime que, même si nous sommes minoritaires, il est essentiel de manifester son désaccord. Thierry Arn précise que le coût d'un agent à 100% avait été estimé à F 180'000/an. Hubert Dethurens ajoute qu'il trouve cela démesuré pour les besoins de Laconnex et craint que cette police ne serve qu'à verbaliser les chiens qui divaguent.

 - **Zone artisanale d'Eaumorte** : Thierry Arn rappelle que ce projet a vu le jour il y a déjà longtemps, mais qu'il est resté plusieurs années au fond d'un tiroir, faute de propositions précises. Aujourd'hui, il est à nouveau en phase de réflexion et l'exécutif de Laconnex a fait les propositions suivantes :
 - un centre médical
 - une crèche
 - une caserne de pompiers intercommunaleMaxime Dethurens suggère une épicerie ou un commerce. Thierry Arn se tient à disposition pour tout échange d'idées.

 - **Association du Burkina Faso** : Thierry Arn fait part du retrait de la commune d'Avully dès 2025 et qui ne paiera que 50% de la contribution prévue, soit F 3'500, pour 2024. Les autres communes de la Champagne ayant refusé de combler ce déficit de subvention, l'exécutif de Laconnex maintient la subvention de F 7'000 au budget



du Burkina, mais versera F 700 supplémentaires à titre exceptionnel pour soutenir cette association. Rémi Fouchault demande ce qu'il va se passer si toutes les communes se retirent, est-ce que Laconnex va payer pour tout le monde ? Thierry Arn répond que la décision reviendrait au CM. Jean-Pierre Gantner précise que la commune de Cartigny avait décidé de se retirer il y a quelques années pour privilégier des projets ponctuels. Hubert Dethurens estime qu'il est important de continuer de soutenir cette association qui œuvre à former les jeunes sur place et permet ainsi d'éviter l'immigration. Il rappelle que les enfants font des kilomètres pour apprendre et que les repas de midi, payés notamment par les parrainages, sont souvent leur seul repas de la journée.

- ❖ *Noël des écoles* : Thierry Arn rappelle que cette soirée aura lieu le mardi 19 décembre et qu'il doit encore rencontrer les enseignantes pour finaliser le déroulement de cette fête. Il avise le CM que la mise en place de la décoration aura lieu le jeudi 14 décembre dès 19h.
- ❖ *Concert fanfare militaire* : Jean-Pierre Gantner avise que l'exécutif est invité à l'inauguration de la nouvelle place d'armes le 26 avril 2024 et qu'un concert sera organisé au centre sportif de Laconnex le soir-même pour l'ensemble des communes de la Champagne.
- ❖ *Championnat suisse de cyclisme sur route* : Jean-Pierre Gantner informe que cet événement aura lieu du 20 au 23 juin et passera en Champagne.

7. Divers

- ❖ *Location des salles communales pour des cours donnés par des privés* : pour donner suite aux discussions lors du conseil précédent, Rémi Fouchault procède à la lecture du courrier qu'il a fait parvenir à Mme Kunz lui confirmant la décision du CM de facturer des frais de location pour ce cours de gymnastique. Le président lit également la réponse de Mme Kunz avisant les conseillers que ce groupe rejoindra, comme demandé, le groupement gymnique de Laconnex à la rentrée scolaire 2024-2025 et demandant une nouvelle fois la gratuité de la salle pour la présente année. Après une courte discussion, cette demande est acceptée.
- ❖ *Etude énergétique du bâtiment Maison-Forte 14* : le bureau CSD a analysé les 3 variantes de rénovation et assainissement proposées pour un prix entre F 180'000 et F 461'000. En résumé, l'expert estime que le remplacement des fenêtres pour un coût d'environ F 35'000 représenterait une première mesure efficace. Thierry Arn ajoute que le remplacement des radiateurs électriques actuels par des radiateurs à pompe à chaleur pourrait aussi être étudié, mais cela impliquerait de percer les murs, ce qui est soumis à autorisation du service des monuments et sites. Il propose que la commission des bâtiments se



saisisse du dossier. Sur demande du président, les conseillers souhaitent que l'exécutif procède aux demandes de devis pour changer les fenêtres du bâtiment et confirment que les autres points seront repris en séance de commission.

- ❖ *Dates des conseils 1^{er} semestre 2024* : Catherine Koumrouyan annonce les dates des prochaines séances : 15 janvier, 12 février, 11 mars, 15 avril (présentation des comptes 2023), 6 mai (adoption des comptes 2023) et 10 juin.
- ❖ *Eclairage cheminement piéton Vy-Neuve* : Maxime Dethurens signale que l'éclairage entre Maison-Forte 2 et Vy-Neuve 3 est à nouveau partiellement en panne.

8. Questions du public

Pas de public présent.

Le président lève la séance à 20h30.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale